



## Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Grande-Synthe, Nord – Mai 2020

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violations des droits humains des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique<sup>1</sup>.

### Chiffres concernant les expulsions hebdomadaires des lieux de vie informels



4 expulsions de lieux de vie informels



8 tentes saisies



8 sacs de couchage ou couvertures saisis



4 bâches saisies



4 ustensiles de cuisines saisis



6 arrestations



6 habits saisis



9 mineur.e.s isolé.e.s signalé.s aux autorités<sup>2</sup>



1 tentative d'intimidation<sup>3</sup>

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à démanteler les campements de personnes exilé.e.s 3 à 5 fois par semaine en moyenne. Tous les abris, biens de première nécessité et affaires personnelles sont alors détruits par divers moyens (au couteau, à la tronçonneuse etc.). Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (*Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916*) et donnent lieu à des placements en rétention administrative alors illégaux.

### Chiffres concernant les « mises à l'abri<sup>4</sup> »



12 hommes seuls pris en charge<sup>5</sup>



4 familles prises en charge

En contrepartie des expulsions, un système de mise à l'abri assuré par l'association AFEJI, mandatée par l'État, est mis à disposition avec un point précis de rendez-vous pour les personnes souhaitant être mises à l'abri.

<sup>1</sup> Ces données se basent sur nos observations, rendues plus difficiles pendant la période de confinement (jusqu'au 11/05). Elles ne sont donc pas exhaustives.

<sup>2</sup> Le nombre de signalement effectués est au deçà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s présent.e.s et en situation de danger sur les lieux de vie. Estimés à environ 25 en début de mois, les arrivées et départs sont nombreux et l'absence de maraude spécifique rend impossible une identification précise et une orientation adaptée et effective.

<sup>3</sup> 2 amendes pour non-respect du confinement.

<sup>4</sup> Données recueillies en collaboration avec le Refugee Women's Center.

<sup>5</sup> 6 autres hommes seuls, à qui avait été proposée une mise à l'abri, ont été aléatoirement déposés sur un parking à Douai, à 125 km de Grande-Synthe et ont dû rentrer à pied à Grande-Synthe.